



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :

01/10/2020

Page 1 / 11

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	<b>BEC Eau de Javel 1L à 2,6% de chlore actif nature</b>
Nom chimique	Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif
No. CAS	-
No. EC	-
No. Index	-
No. d'enregistrement REACH	-

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation
Utilisations déconseillées	Non disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ETS PINTAUD
Adresse	Rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE
Téléphone	+33 (0) 5 45 22 43 21
Fax	+33 (0) 5 45 22 43 25
Email de contact	HPintaud@wanadoo.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 INRS/ORFILA (France)
-----------	--

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification du mélange

#### Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Damage 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Eléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

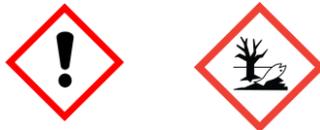
Date de révision :  
01/10/2020  
Page 2 / 11

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

N° dans l'annexe : 017-011-00-1 Hypochlorite de sodium

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence – généraux

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Conseils de prudence – Prévention

P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseils de prudence – Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence – Stockage

Conseils de prudence – Elimination

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

Éléments d'étiquetage supplémentaires

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

#### 2.3. Autres dangers

Aucun



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :

01/10/2020

Page 3 / 11

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif

Nom	No. CAS	No. EC	No. index	% (m/m)	Numéro d'enregistrement REACH	Classification selon le dossier d'enregistrement
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	231-668-3	017-011-00-1	2,72%	01-2119488154-34-XXXX	Non classé  Met. Corr. 1 ; H290 Skin. Corr. 1B; H314 Eye Damage 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 Facteur M (aigü) = 10

La classification du mélange dépend du pourcentage de Chlore Actif.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

Général	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'inhalation	Transporter la victime à l'extérieur à l'air libre et la maintenir au repos.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau en grande quantité et consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux et peau	Possibilité d'irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
Inhalation	En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 4 / 11

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction** Mélange ininflammable.  
Appropriés : Eau pulvérisée. A choisir aussi en fonction du type d'incendie environnant.  
Inappropriés : Non connu
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion des produits combustibles.
- 5.3. Conseils aux pompiers** En cas d'incendie à proximité, retirer les conteneurs exposés. Refroidir les récipients / réservoirs par pulvérisation d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir les instructions sur cette étiquette). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts ou les eaux superficielles. Endiguer et absorber sur un matériau inerte.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
*Récupération*: Recueillir le liquide à l'aide d'un matériel absorbant non combustible (terre absorbante, sable...) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets.  
*Neutralisation*: Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium.
- 6.4. Référence à d'autres sections** Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence.  
Voir section 8 pour les EPI.  
Voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter tout contact avec la peau, les yeux. Eviter l'inhalation du produit. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire. Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide. Ne pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants). Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y** Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil.



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 5 / 11

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

<b>compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides Conserver dans l'emballage d'origine.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Se référer à la section 1 pour les utilisations identifiées.

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues (du produit de décomposition chlore):  
INRS (FR, 2008) VLE : 0,5 ppm / 1,5 mg/m<sup>3</sup>  
ACGIH (US, 2007) TWA : 0,5 ppm  
ACGIH (US, 2007) STEL : 1 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle Protection des yeux: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de lunettes adaptées est conseillé.

Protection des mains: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants adaptés est conseillé.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques: non applicable

Contrôles liés à la protection de l'environnement Eviter le rejet dans l'environnement

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune transparent
Odeur	Caractéristique de javel
Seuil olfactif	Non disponible
pH	> 11,5



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 6 / 11

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	environ 1,04 à 20°C
Solubilité dans l'eau	Solubilité totale dans l'eau
Dans d'autres solvants	Soluble dans le méthanol, l'alcool isopropylique, les hydrocarbures chlorés, le toluène.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Similaire à celle de l'eau
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non comburant

#### 9.2. Autres informations

Aucune

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1. Réactivité** Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs.



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 7 / 11

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Sensible à la température.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore). Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide. Avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Exposition à des températures élevées.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Chlore (en cas de mélange avec des produits acides)

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée	La classification irritante est basée sur le résultat d'un test « corrositest » (Guidelines OECD 435) indiquant que le produit n'est pas corrosif pour la peau
Lésions oculaires/irritation	La classification est fondée sur une valeur extrême de pH
Sensibilisation	Non considéré comme un agent sensibilisant
Mutagenicité	Non considéré comme un agent mutagène
Cancérogénicité	Non cancérigène
Toxicité pour la reproduction	Non considéré toxique pour la fertilité ou le développement
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Risque d'irritation de la peau en cas de contact prolongé



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 8 / 11

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Danger par aspiration Non disponible

Autres informations Non disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1. Toxicité** Toxicity to pseudokirchneriella subcapitata in a 72-hour algal growth inhibition test (OECD 201): EC50 range: 0.01 - 0.1 mg/ml, NOEC range: 0.001-0.01 mg/ml  
A 48-hour flow-through acute toxicity test with the cladoceran (daphnia magna) (OECD 202): EC50 range: 0.01 - 0.1 mg/ml, NOEC range: 0.01- 0.1 mg/ml  
A 48-hour flow-through acute toxicity test with the cladoceran (ceriodaphnia dubia) (OECD 202): EC50 range: 0.01 - 0.1 mg/ml
- 12.2. Persistance et dégradabilité** Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement.  
Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** Non bioaccumulable
- 12.4. Mobilité dans le sol** Substance très mobile dans le sol
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non classé comme PBT ou vPvB
- 12.6. Autres effets néfastes** Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets** *Produit* : Diluer avec de l'eau. Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur.  
Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives.
- Emballage* : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur.  
Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.



Fiche de données de sécurité  
Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif  
Nature – BEC

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 9 / 11

13.2. Codes déchet Non disponible

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA- DGR)
14.1. Numéro ONU	3082			
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement liquide n.s.a (hypochlorite en solution a 2,6 % de chlore actif			
14.3. Classe de danger	9			
14.4. Groupe d'emballage	III			
14.5. Danger pour l'environnement	Oui			
14.6. Classification	3082 Hypochlorite en solution, 9, III			
14.7. Code de classification	M6			
14.8. Etiquette	9 +  +UN 3082			
14.9. Quantités limitées (LQ)	En conditionnement de moins de 5 litres : exemption totale - non soumis à l'ADR selon DS 375 Code IMDG : En conditionnement de moins de 5 litres : exemption totale - non soumis au code IMDG selon DS 375 DGR IATA : En conditionnement de moins de 5 litres : exemption totale - non soumis au DGR selon DP A197			
14.10. Informations additionnelles	Code tunnel E	-	EMS number : F-A, S-F	-

### 14.11. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible

### 14.12. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible



# Fiche de données de sécurité

## Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif

### Nature – BEC

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :

01/10/2020

Page 10 / 11

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- 15.1. Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE dite SEVESO 3  
Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides  
Règlement (UE) n° 648/2004 sur les détergents  
Règlement (UE) n° 1272/2008 sur la classification et l'étiquetage des produits chimiques
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique**
- Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### 16.1. Indications sur la révision

Révision le 19/02/2014 : Mise à jour de la classification et des sections relatives conformément au règlement 453/2010 et 1272/2007

Révision le 07/07/2017 : Mise à jour suite au règlement (UE) 2015/830.

### 16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

AOX : Halogène Organique Adsorbable

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

VME : Valeur moyenne d'exposition

VLE : Valeur limite d'exposition



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% de Chlore Actif**  
**Nature – BEC**

Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
01/10/2020  
Page 11 / 11

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

**16.3. Références bibliographiques et sources de données**

Dossier d'enregistrement REACH du Sodium Hypochlorite CAS 7681-52-9, disséminé sur le site d'ECHA : [http://apps.echa.europa.eu/registered/data/dossiers/DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031/AGGR-5bddbe3e-f1d3-4e5e-9a5f-ea0361359fdc\\_DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031.html#L-f314b908-d07b-40bf-944b-d573508362e7](http://apps.echa.europa.eu/registered/data/dossiers/DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031/AGGR-5bddbe3e-f1d3-4e5e-9a5f-ea0361359fdc_DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031.html#L-f314b908-d07b-40bf-944b-d573508362e7)

**16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges**

Non applicable

**16.5. Liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence**

Phrases R : -

Phrases H : -

**16.6. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs**

Aucun

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont conçues comme une caractérisation du produit afin de fournir des orientations pertinentes pour les questions de sécurité. Toutefois, cette fiche signalétique a été issue de la composition fournie par le fournisseur. Par conséquent, le présent document ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, concernant les propriétés du produit. Cette FDS est conforme aux réglementations européennes actuelles applicables à sa date de rédaction. Ce document ne donne aucune garantie après sa date d'édition.